



Récompenses et échange

Votre programme de récompenses – FAQ

Comment puis-je obtenir des miles de récompense? Vous obtiendrez 1 mile de récompense par dollar sur les achats nets (les achats moins les crédits ou les retours) seulement. Les avances de fonds et les transferts de solde ne sont pas considérés comme des achats et ne donnent donc pas droit à des miles de récompense.

Mes miles de récompense expirent-ils? Vos miles de récompense vous appartiennent tant que le compte est ouvert – ils n'expirent pas. En revanche, si vous fermez votre compte, vous perdrez tous les miles de récompense que vous n'aurez pas échangés.

Y a-t-il une limite quant au nombre de miles de récompense que je peux accumuler? Il n'y a aucune limite quant au nombre de miles de récompense que vous pouvez accumuler grâce à vos achats.

Comment puis-je échanger mes miles de récompense contre un voyage? Réservez simplement votre voyage par l'entremise de votre site web, agent de voyages ou autre voyageur préféré avec votre carte de récompenses. Puis, visitez les services bancaires en ligne ou appelez notre service à la clientèle afin d'utiliser l'Effaceur d'achats^{MC} pour échanger vos miles de récompense contre un crédit sur le compte correspondant au coût de votre achat de voyage.

Les échanges faits avec l'Effaceur d'achats doivent être effectués dans les 90 jours suivant la date à laquelle l'achat de voyage est porté à votre compte. Le crédit sur le compte est habituellement appliqué à votre solde dans les 2 à 3 jours ouvrables après l'échange. Il est possible de faire des échanges contre une partie du montant de l'achat (échanges partiels).

Le nombre de miles de récompense requis pour faire un échange contre un voyage varie en fonction du coût de l'achat de voyage. Voici comment est effectué le calcul :

Multipliez simplement le coût de votre achat de voyage par 100. Par exemple, si votre achat de voyage coûte 200 \$, vous n'avez qu'à multiplier ce montant par 100 pour déterminer qu'il vous faut 20 000 miles de récompense pour l'échange.

Si votre transaction de voyage comprend des taxes, des surcharges et d'autres frais, ces dépenses seront comprises dans le calcul total utilisé pour déterminer le nombre de miles de récompense requis pour l'échange. Les opérations de voyage indiquées séparément sur votre relevé ne peuvent être combinées dans un seul et même échange. Veuillez noter que Capital One n'a aucune emprise sur la façon dont les commerçants détaillent et facturent leurs transactions.

Quels types d'achats de voyage sont admissibles à l'Effaceur d'achats pour les voyages précédents?

Les achats effectués auprès des compagnies aériennes, hôtels, services de transport ferroviaire, agences de location de véhicules, services de limousine, services d'autocars, croisiéristes, taxis, agences de voyages et entreprises d'hébergement en multipropriété sont généralement considérés comme des achats de voyage et la disponibilité aux fins d'échange est en fonction du code de catégorie qui leur a été assigné par le marchand. Capital One n'est pas responsable de la manière dont ces codes sont assignés par les marchands.

Puis-je échanger mes miles de récompense contre autre chose qu'un voyage?

Vous pouvez également échanger vos miles de récompense contre un crédit au compte et des cartes-cadeaux. Les taux de ces autres options d'échange varient, sous réserve de modifications sans préavis. À titre de titulaire de compte, vous pouvez visiter les services bancaires en ligne pour inscrire votre compte et obtenir une description complète des offres d'échange actuelles.

Modalités de votre programme de récompenses de Capital One

- Ce programme est commandité par Capital One (« nous », « notre », « nos »).
- Seuls les titulaires de comptes canadiens peuvent participer.
- Les miles de récompense seront accumulés et calculés comme il est expliqué dans la FAQ de votre programme de récompenses.
- Le nombre de miles de récompense sera arrondi à l'unité entière la plus près.
- Les transactions admissibles aux miles de récompense sont déterminées à notre seule discrétion; nous nous réservons le droit de vérifier et d'ajuster le solde de miles de récompense en tout temps.
- Les transactions en attente ne donnent pas droit aux miles de récompense; ces derniers sont accumulés lorsque la transaction est inscrite au compte de votre carte de crédit. Veuillez visiter les services bancaires en ligne pour obtenir votre solde de miles de récompense à jour.
- Vous commencez à accumuler des miles de récompense lorsque votre compte est inscrit au programme; aucun mile de récompense n'est accumulé de façon rétroactive.
- Les miles de récompense ne peuvent pas être utilisés pour verser un paiement minimum dû à Capital One ou à ses sociétés affiliées. Les crédits au compte diminuent votre solde, mais ne peuvent pas être appliqués à votre paiement mensuel minimum.
- Le titulaire du compte doit seul déterminer et payer toute obligation fiscale liée aux récompenses. Dans la mesure requise

par la loi, certaines transactions liées aux récompenses peuvent être incluses dans la déclaration de revenus de fin d'année.

- Tous les échanges sont définitifs.
- Pour pouvoir échanger des miles de récompense, le compte doit être en règle. Un compte en règle signifie qu'il ne doit pas être en souffrance, avoir fait l'objet d'une fraude ou de restrictions, faire partie d'un programme d'orientation à l'égard du crédit ni être en faillite.
- Ce programme est nul là où il est interdit par la loi fédérale, provinciale ou locale.
- La fermeture ou la suspension d'un compte peut entraîner la perte de tous les miles de récompense non échangés.
- Nous nous réservons le droit de déclarer inadmissible à ce programme de récompenses tout titulaire de compte en cas de fraude ou d'abus des avantages du programme ou en cas de violation des modalités, comme il sera déterminé par Capital One à sa seule discrétion. Une telle résiliation peut entraîner la perte de tous les miles de récompense accumulés.
- Nous nous réservons le droit de retarder l'exécution de nos droits en vertu du présent programme de récompenses ou de ne pas nous en prévaloir, et ce, sans perdre notre droit de nous en prévaloir ultérieurement ou y renoncer.
- À la fermeture du compte, les miles de récompense ne pourront plus être échangés. Au décès de toutes les parties responsables, le compte sera résilié et fermé, et le solde de miles de récompense ne pourra plus être échangé.
- Sous réserve des lois applicables, nous nous réservons le droit de modifier ou de résilier le présent programme ou l'une ou l'autre des présentes conditions (y compris le taux d'accumulation, les valeurs d'échange, les récompenses et les limites imposées), en tout temps et sans préavis. Lorsque la loi l'exige, nous vous fournirons l'avis nécessaire dans les délais prévus par la loi. Si nous sommes tenus de vous aviser ou si nous choisissons de vous aviser, sous réserve des lois applicables, nous pouvons le faire par voie électronique ou par tout autre moyen que nous jugeons approprié (y compris en publiant un avis sur notre site web). Tous les avis et toutes les autres communications seront envoyés uniquement au titulaire principal du compte.
- Les dispositions suivantes s'appliquent seulement si le titulaire principal du compte réside au Québec : Nous fournirons au titulaire principal du compte un avis au moins 60 jours avant d'effectuer des modifications à tout élément des présentes conditions que nous considérons comme essentiel, et ce, à notre entière discrétion. Lorsque nous apportons une modification à un élément que nous jugeons non essentiel, nous fournirons au titulaire principal du compte un avis 30 jours avant d'effectuer la modification. Cet avis sera rédigé clairement et lisiblement, et présentera la nouvelle disposition ainsi que la date de prise d'effet de la modification. Si la modification augmente vos

obligations ou réduit les nôtres, le titulaire principal du compte peut refuser la ou les modifications en résiliant sa carte de crédit en nous avisant dans les 30 jours suivant la date d'entrée en vigueur de la modification, sans frais ni pénalité.

Modalités des échanges de miles de récompense

Effaceur d'achats : Achats de voyage précédents

- Vous pouvez effectuer vos achats de voyage directement auprès de n'importe quel fournisseur de voyages en utilisant ce compte de carte de récompenses et échanger vos miles de récompense contre un crédit équivalant au montant de ces achats.
- Il est possible d'échanger des miles de récompense contre des achats de voyage dans un délai de 90 jours suivant la date à laquelle ces achats sont portés au compte.
- Les crédits au compte sont habituellement inscrits au compte dans les 2 à 3 jours ouvrables suivant l'échange.

Échanges contre des crédits au compte

- Les crédits au compte diminuent votre solde, mais pourraient ne pas être appliqués à votre paiement mensuel minimum. Le paiement mensuel minimum pourrait toujours être requis.
- Les crédits au compte sont habituellement inscrits au compte dans les 2 à 3 jours ouvrables suivant l'échange.

Échanges contre des cartes-cadeaux

- Les cartes-cadeaux sont livrées dans un délai approximatif de 2 à 3 semaines après l'échange.
- Si une carte-cadeau est endommagée ou défectueuse à la livraison, veuillez appeler le numéro au dos de votre carte de crédit.
- Les modalités présentées durant l'échange de miles de récompense contre votre carte-cadeau, indiquées sur la carte-cadeau ou imposées de toute autre manière par le marchand ou l'émetteur, s'appliquent.
- Le nom ou le logo des marchands est utilisé avec la permission de chaque marchand respectif et toutes les marques déposées appartiennent à leurs propriétaires respectifs.
- Le choix des cartes-cadeaux offertes aux fins d'échange peut changer sans préavis.

